

Règlement du concours photo des Comités de Jumelage de la ville des Pavillons-sous-bois .

« Regards sur votre ville »

Afin de favoriser les échanges et la connaissances des villes jumelées à Pavillons-sous-bois, un concours photo est proposé aux habitants de ces villes pour faire découvrir aux autres leur ville. Les villes concernées sont : **Les Pavillons-sous-bois (France)**, **Ecija (Espagne)** et **Münstermaifeld (Allemagne)**.

Conditions générales de participation

Le concours est ouvert à tout photographe individuel qu'il soit amateur ou professionnel, habitant une de ces villes, à l'exclusion des membres du Jury.

Thème

Le thème « **Regards sur votre ville** ».

Les images doivent présenter un aspect de la ville du participant.

Les images retouchées et les montages sont autorisés.

L'Intelligence Artificielle est interdite pour réaliser des photos.

Inscription - Fourniture des œuvres – Exclusions

Date d'inscription avec dépôt/envoi des photos : du 1er janvier 2025 au 31 mai 2025.

Chaque participant pourra présenter au maximum 5 photographies.

Les photos au smartphone sont autorisées.

L'inscription et le dépôt des photos se font obligatoirement par l'intermédiaire des comités de jumelage locaux, qui les transmettront début juin au comité local pavillonnais.

Fichiers demandés :

Les images déposées (couleur ou/et noir et blanc) devront être :

Au formats JPEG/JPG > Sans marge, bordure , filigrane ni signature.

Dimensions des fichiers : entre 3500 et 4500 pixels sur le plus grand côté.

10 Mo maximum.

Seront exclues du concours les photos répondant à une ou plusieurs clauses suivantes :

- Les photos ne respectant pas les conditions ci-dessus.
- Les photos hors sujet.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure les photos qu'ils jugent non conformes à l'éthique du concours. Les décisions du Jury sont sans appel.

Engagements et autorisations

Chaque participant apporte sa pleine et entière garantie qu'il est l'auteur des photographies. Il doit être dépositaire des droits liés aux images qu'il présentera au concours et sera seul responsable de tous les droits relatifs aux images qu'il présente. Il garantit l'organisateur contre toutes les contestations et revendications des tiers à ce titre.

Le participant concède à titre gratuit et autorise les organisateurs à reproduire et à exposer ses œuvres dans des expositions intérieures ou extérieures. Il consent également à ce que les photos soumises puissent être utilisées par celui-ci pour promouvoir le concours, la manifestation, avec citation du nom de l'auteur, dans le cadre de publications web ou papier. Il consent également à la publication des photographies dans la presse.

L'inscription au concours vaut acceptation du présent règlement. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature

Critères de sélection et résultats

Un jury évaluera la qualité artistique du cliché et son lien avec le thème proposé. Seront notamment pris en compte le cadrage, la qualité, l'originalité de la prise de vue, la gestion de la lumière mais aussi le « caractère » de la photographie.

Les résultats seront rendus publics suite à la délibération du Jury, par les différents comités locaux. Les auteurs des photos primées seront avertis avant la publication des résultats.

Récompenses

3 prix seront décernés par ville.

1^{er} prix : Livre photo : à choisir

2^e prix : Livre photo : à choisir

3^e prix : Livre photo : à choisir

Des Mentions supplémentaires pourront être décernées et récompensées.

Exposition Remise des Prix

Plusieurs expositions pourront être organisée, particulièrement dans chaque ville.

L'ensemble des participants ainsi que les lauréats sont conviés à la **Remise des Prix** de leur ville dès septembre 2025.

Responsabilité

En soumettant ses images au concours, le participant accepte le règlement du concours ci-dessus.



Pavillons-sous-bois



Ecija



Münstermaifeld



Concours supervisé par le Photo Club Pavillonnais

